

Fiche d'information sur le GIEC: Qu'est-ce que le GIEC?

Le Groupe d'experts intergouvernemental sur l'évolution du climat (GIEC) est l'organe international chargé d'analyser scientifiquement les changements climatiques. Il a été établi en 1988 par l'Organisation météorologique mondiale (OMM) et le Programme des Nations Unies pour l'environnement (PNUE) en vue de fournir aux responsables politiques des évaluations scientifiques périodiques concernant les changements climatiques, leurs incidences et les risques futurs et de leur présenter des stratégies d'adaptation et d'atténuation.

Les évaluations du GIEC fournissent aux gouvernements, à tous les niveaux, des éléments scientifiques sur lesquels ils peuvent s'appuyer pour élaborer des politiques dans le domaine du climat, et elles servent de base aux négociations de la Conférence des Parties à la Convention-cadre des Nations Unies sur les changements climatiques. Elles aident les décideurs à définir des orientations sans pour autant préconiser des choix précis: des projections climatiques liées à divers scénarios et les risques liés aux changements climatiques peuvent être présentés, de même que les incidences des stratégies de parade, mais aucune instruction n'est donnée aux décideurs.

De par sa nature scientifique et intergouvernementale, le GIEC est particulièrement à même d'offrir aux décideurs des informations scientifiques rigoureuses et objectives. Tous les pays Membres de l'OMM et de l'ONU peuvent participer aux travaux du Groupe d'experts, qui compte aujourd'hui 195 membres. Constitué de représentants des pays Membres, le GIEC se réunit en session plénière pour prendre des décisions sur des questions majeures. Son Bureau, élu par les gouvernements des pays Membres, fournit des orientations sur les aspects scientifiques et techniques de ses travaux et lui donne des conseils sur des questions de gestion et de stratégie¹.

Des centaines d'experts éminents consacrent du temps à établir les rapports d'évaluation du GIEC en tant qu'auteurs coordonnateurs principaux et auteurs principaux. Ils ont recours à leur tour à des centaines d'autres experts qui apportent leur contribution dans des domaines spécifiques en qualité d'auteurs collaborateurs.

Les rapports du GIEC sont rédigés et examinés en plusieurs étapes garantant d'exhaustivité, d'objectivité et de transparence. Des milliers d'autres experts apportent leur contribution en tant qu'examineurs, grâce à quoi les rapports reflètent tout l'éventail des points de vue exprimés par la communauté scientifique. Enfin, les équipes d'éditeurs-réviseurs, en s'assurant que toutes les observations sont prises en compte, constituent un mécanisme de contrôle bien rodé. (Pour plus de détails, voir les fiches d'information sur le GIEC intitulées *Comment le GIEC sélectionne-t-il ses auteurs?* et *Comment fonctionne le processus d'examen du GIEC?*).

¹ http://www.ipcc.ch/pdf/tor/TOR_Bureau.pdf

Le travail du GIEC consiste à analyser la littérature publiée (voir la fiche d'information sur le GIEC intitulée *Sur quels documents le GIEC se fonde-t-il?*), il n'a pas vocation à effectuer lui-même des recherches scientifiques. Pour toutes leurs conclusions, les équipes d'auteurs utilisent des termes bien précis pour décrire le degré de certitude². Les évaluations du GIEC portent sur des domaines où les connaissances, déjà solides, sont en constante évolution et qui sont abordés sous de multiples perspectives dans la littérature scientifique.

Les auteurs des rapports se répartissent actuellement en trois groupes de travail: le Groupe de travail I – Les bases scientifiques physiques; le Groupe de travail II – Conséquences, adaptation et vulnérabilité; le Groupe de travail III – L'atténuation du changement climatique, à quoi s'ajoute l'Équipe spéciale chargée des inventaires nationaux de gaz à effet de serre. Il existe aussi, dans le cadre du GIEC, une Équipe spéciale pour les données et les scénarios servant à l'analyse du climat et de ses incidences, qui facilite la distribution et l'utilisation de données et de scénarios relatifs au changement climatique.

Les rapports d'évaluation du GIEC couvrent l'ensemble des aspects – scientifiques, techniques et socio-économiques – du changement climatique et sont en général au nombre de quatre, un par groupe de travail ainsi qu'un rapport de synthèse. Les rapports spéciaux fournissent une évaluation relative à une question précise et les rapports méthodologiques contiennent des directives pratiques concernant l'établissement des inventaires de gaz à effet de serre.

² Voir *Guidance Note for Lead Authors of the IPCC Fifth Assessment Report on Consistent Treatment of Uncertainties* (Note d'orientation à l'intention des auteurs principaux du cinquième Rapport d'évaluation du GIEC sur le traitement uniforme des incertitudes): <http://www.ipcc.ch/pdf/supporting-material/uncertainty-guidance-note.pdf>

30 août 2013

Pour plus d'informations, merci de contacter:

Le Secrétariat du GIEC
Aux bons soins de l'Organisation météorologique mondiale
7 bis, avenue de la Paix
Case postale 2300
CH-1211 Genève 2
Suisse

Tél.: +41 (0) 22 730 82 08 / 54 / 84
Fax: +41 (0) 22 730 80 25 / 13
Courriel: IPCC-Sec@wmo.int
www.ipcc.ch